



n° 8, année 2015

Éditorial

L'année 2015 a débuté et s'est terminée sous le signe de l'horreur et de la haine. Les attentats de janvier et de novembre ont montré comment quelques fanatiques, sous couvert de la religion extrémiste, ont pu assassiner de nombreux innocents. Ces terribles événements ont créé un immense élan de solidarité et de soutien aux personnes directement frappées par le terrorisme. Nous sommes impuissants devant ces exactions et nous ne pouvons afficher que notre révolte.

Les deux séries d'élections, départementales et régionales, ont conduit à des extensions de territoires, nouveau canton et nouvelle région. La mode est à la fusion, nous avons été encouragés à former une commune nouvelle avec Saint-Jean des Baisants et ainsi conserver les dotations financières de l'état. Mais ce serait, à mon avis, au détriment des habitants de notre commune. Nous y perdrons plus que nous y gagnerions.

Nous sommes une petite commune, mais capable de faire de grandes et belles choses. Pour preuve, le succès remporté par les journées consacrées aux enfants en proposant visites, activités, jeux et repas. Ces journées, très appréciées par les petits comme par les grands, permettent de renforcer les liens entre enfants et familles et apportent une aide aux familles puisque tout est à la charge de la commune.

Au niveau budgétaire, les baisses de dotations sont bien présentes, mais malgré tout nous conservons notre niveau d'investissement. Les bâtiments et les routes ont toujours besoin d'entretien et de remise en état. La salle des fêtes est un équipement très important pour la commune et a besoin constamment de nouveaux équipements et de mises aux normes. Le coût est important, il y a beaucoup plus de dépenses que de recettes, mais c'est un équipement indispensable à la vie de la commune et de ses associations. Des installations qu'il faut absolument conserver en bon état.

Le bon fonctionnement de notre commune ne pourrait être sans l'implication des associations et des membres du conseil municipal. Une mention spéciale pour la réactivité du comité des fêtes qui a du faire face à de gros problèmes lors du méchoui, et qu'il a su gérer malgré toutes les critiques auxquelles il a du faire face.

Merci à tous pour vos participations aux différentes cérémonies et festivités. C'est vous qui faites vivre notre commune.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de notre bulletin.

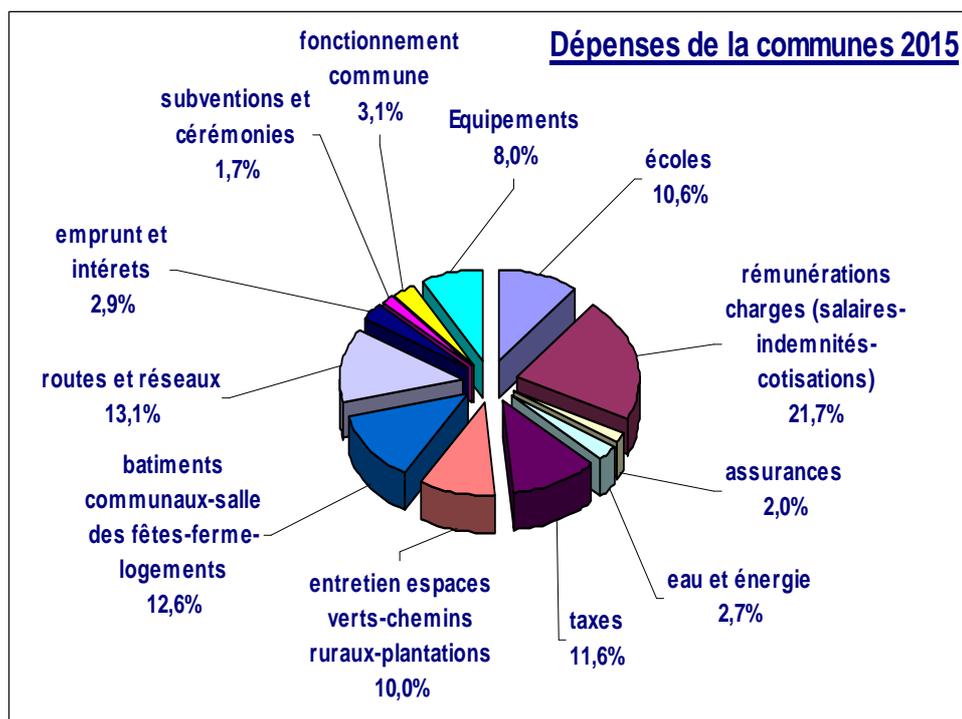
**Le Maire
Guy BERTHOLON**



Le budget prévisionnel global 2015 de 237 329 € était en **hausse d'environ 8 %** par rapport à celui de 2014 (219 464 €). La section fonctionnement de 160 823 € a subi une augmentation de 7,5 % par rapport à 2014 (149 556 €) et tout comme la section investissement de 76 505 € avec une augmentation de 9,5 % par rapport à 2014 (69 908 €).

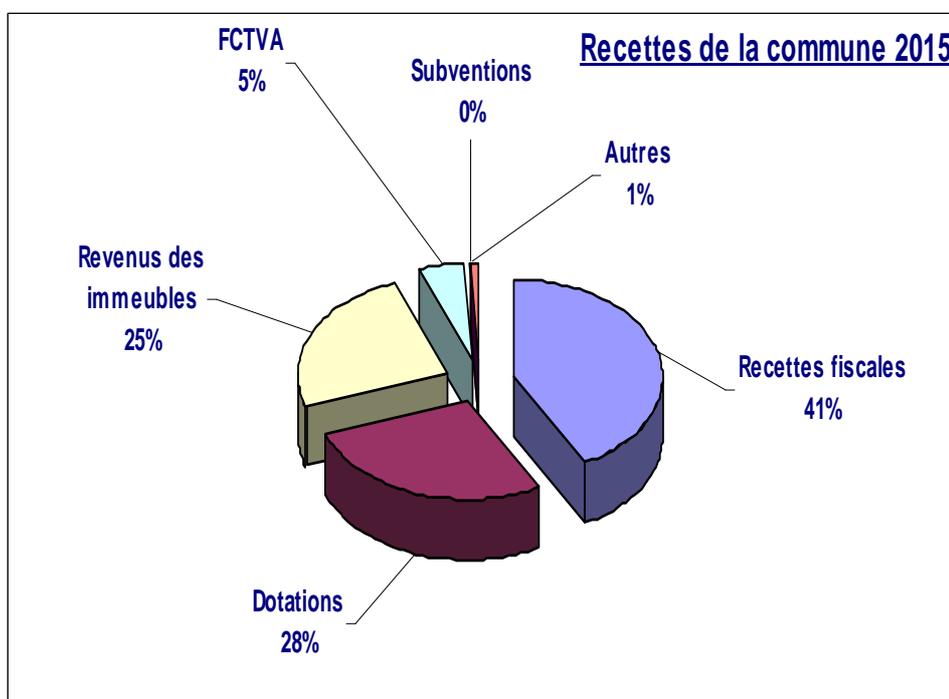
Répartition des dépenses 2015

Les dépenses réelles affichent une **baisse de 2,5 %** par rapport à 2014 (124 807 € en 2014, 121 742 € en 2015), 2^{ème} année consécutive en baisse, due aux économies avec entre autre une diminution de moitié de notre prime d'assurance suite à la renégociation de nos contrats. Malgré cette diminution des dépenses, notre niveau d'investissement est maintenu. La répartition des dépenses reste identique à 2014, sauf pour les postes bâtiments et routes qui se partagent la part de 2014, puisqu'il n'y a pas eu de travaux routiers en 2014.



Répartition des recettes 2015

Les **recettes réelles** affichent une **augmentation de 3,2 %** par rapport à 2014 (126 900 € en 2014, 130 955 € en 2015) malgré une baisse significative des dotations de l'état de 14,4 % (6,9 % de baisse en 2014). Les recettes fiscales sont en forte augmentation (24,5 %), sans augmentation des taux, due au fond de péréquation des recettes fiscales et à la taxe additionnelle aux droits de mutation, reversé par l'état. L'attribution de compensation reversée par Saint-Lô Agglo nous est favorable.



Naissance...(s)

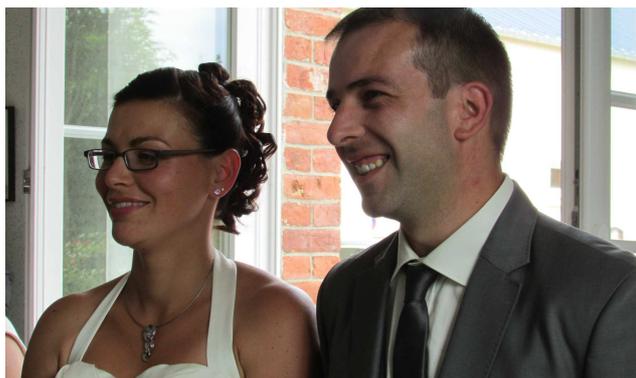
2 naissances en 2015

Matéo MORSALINNE le 03 mars, fils de Florence SINTES et David MORSALINNE habitant à La Masse

Axelle DELAFONTAINE le 12 octobre fille de Pauline LELANDOIS et Johnny DELAFONTAINE habitant La Masse



La très souriante Axelle DELAFONTAINE



Mariage...(s)

1 mariage en 2015

Nous avons eu la joie d'unir en notre Mairie **Karine DAVID** et **Matthias Pain** le 18 juillet



Les départs de la commune

3 foyers en moins à Saint-Germain

- **Eric BAUDRY** à Le Hameau DUMONT
- **Ghislaine et Michel OPPORTUNE** à Richebourg
Ghislaine Opportune a été l'institutrice de l'école de Saint-Germain pendant 27 années où elle s'est dévouée sans compter pour les enfants.
- **Florence SINTES et David MORSALINNE** et leurs 2 enfants Eloïse et Matéo à La Masse

Les nouveaux venus

3 nouveaux foyers en 2015

- **M. MARGUERITE** à Le Hameau DUMONT, remplaçant Eric BAUDRY
- **Karim HERMAN** à L'Etoquet
- **Marie Nicole et Patrick GERBE** à Richebourg, remplaçant Ghislaine et Michel OPPORTUNE



Marie Nicole et Patrick GERBE

**Bienvenus
à Saint-Germain d'Elle**

Elections départementales...



Le Conseil Général a disparu au profit du Conseil Départemental, et les 22 et 29 mars, nous avons voté pour nos nouveaux conseillers. Les départements sont maintenant divisés en 27 cantons au lieu de 52, avec 54 conseillers au lieu de 52 (2 conseillers par canton). Notre nouveau canton, le canton de Pont-Hébert est formé des communes des anciens cantons de Saint-Clair-sur-Elle, de Saint-Jean-de-Daye et de Saint-Lô-Ouest. Nos 2 conseillers élus sont Mme Nicole GODARD et M. Jean-Claude BRAUD (conseiller sortant).



Jean-Claude BRAUD
06.80.46.55.18
jean-claude.braud@manche.fr
Commission des infrastructures et de l'environnement
en charge de l'entretien et travaux routiers et parc roulant



Nicole GODARD
06.31.40.24.71
nicole.godard@manche.fr
Commission des solidarités en charge de l'enfance et de la famille

Elections régionales...

En vue de la réunification de la Basse et de la Haute Normandie, les élections régionales des 6 et 13 décembre ont été remportées par la liste de M. MORIN qui obtient 54 sièges. La liste de M. MAYER-ROSSIGNOL obtient 27 sièges et celle de M. BAY 21 sièges. Les résultats ont été très serrés avec moins de 5000 voix d'écart. La région Normandie s'étend sur 29 906 km² et compte 3 328 364 habitants. Cette région est effectivement créée le 1er janvier 2016. Dans le courant de l'année 2016, le chef-lieu devrait être définitivement fixé à Rouen, tandis que l'hôtel de région serait situé à Caen.

Et on reparle des éoliennes !!!

Approchés par la Sté Groupe Eolien Normand, sous le mandat précédent, nous avons été recontactés par cette même société pour l'implantation d'un parc éolien à proximité du parc des sources d'Elle, et ce malgré un avis défavorable émis par le conseil municipal. Les retombées fiscales sont élevées (environ 40 000 €/an), ce qui pourrait être intéressant pour les finances communales, sauf que la plus grande partie (90 %) est reversée à Saint-Lô Agglo qui collecte les taxes professionnelles.

Au-delà de l'aspect financier, il faut aussi prendre en compte les aspects visuels et les désagréments causés aux riverains.

Site internet

Si vous désirez une ou plusieurs photos présentées sur le site internet, vous pouvez en obtenir une copie en faisant parvenir à la mairie le titre de la série et les numéros des photos. Nous vous les ferons parvenir par courriel.

Permanence Mairie

Rappel : une permanence est ouverte tous les 1^{er} jeudi de chaque mois à partir de 18h00

CCAS

Membres du Conseil :

Guy BERTHOLON, Gaëlle VILLANT, Samuel MELLET, Hervé DHEROUVILLE, Sandrine RENOUF

Membres hors Conseil :

Ginette EURY, Renée DELABROSSE, Virginie CHRISTIEN, Stéphanie TIREL

Actions du CCAS

- Participation aux centres de loisirs, 3 € par enfant et par jour dans la limite de 100 €
- Subvention pour l'arbre de Noël des enfants
- Journées pour les enfants
- Repas des anciens et colis de Noël



Travaux sur les logements communaux

Tous les ans, les logements communaux ont besoin d'entretien et de rénovation. Commencés les années précédents, les travaux de remise en état des fenêtres et des portes extérieures des logements «HARDEL» et «LENORMAND »ont été terminés. Ils ont été effectués par HD Menuiserie pour un montant d'environ 10 600 €.

Longtemps espéré, l'escalier du cimetière est enfin opérationnel.



Salle des fêtes : rénovation et investissements

La cuisine de la salle des fêtes avait besoin d'un sérieux rajeunissement. La démolition a été assurée bénévolement par une main d'œuvre locale. La partie plomberie - électricité a été effectuée par l'entreprise STEVENIN et la partie placo - carrelage - peinture par HD Menuiserie, pour un montant total de 2 352 €. L'achat d'un réfrigérateur, d'un lave-vaisselle et d'une plonge inox a été réalisé auprès de la Sté SOVIMEF pour un montant de 4 400 €. L'équipement de la salle a été complété par l'acquisition de chaises, de tables et de chariots de transport pour la somme de 2 100 €.



Vestiges de l'ancienne église

Récupéré, avant son enfouissement sous l'extension de la salle des fêtes, par Serge PACCARY, l'antependium de l'autel a été restauré par Frédéric ROUCHET, sculpteur - restaurateur à Granville, et mis en place dans l'église, pour un coût de 1250 €.



Voirie communale

La remise en état de la voie communale «Les Hayes» et du chemin rural «Le Perron» a pris du retard et sera effectuée début 2016, mais prise en compte dans le budget 2015 pour un montant de 15 500 €.

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une journée pour les enfants de la commune permettant à tous de se retrouver pour des activités, repas et goûter. Tout est pris en charge par la commune.

1^{ère} journée des enfants

La 1^{ère} journée des enfants, le 14 avril, sous un soleil estival, les enfants ont pu visiter la ferme de Gilles LEBERRUYER à Bérigny et découvrir des installations modernes et robotisées. Après un repas du terroir, avec des produits régionaux, la peinture prévue pour l'après-midi a été perturbée par le soleil éclatant. Les enfants ont préféré des jeux de plein air et courir pour profiter du beau temps. Un goûter a clôturé cette 1^{ère} journée qui a été très appréciée des petits comme des grands.



2^{ème} journée des enfants

Le 26 août, 2^{ème} journée des enfants, avec un temps maussade pour la fin des grandes vacances, le groupe des enfants s'est rendu au « Trésors Normand » à Saint-Lô pour un parcours où il fallait répondre aux énigmes pour pouvoir découvrir le trésor. Après un barbecue, la pluie a perturbé l'après midi, les enfants ont pu jouer dans la salle des fêtes et jouer au ping-pong sous le préau. Malgré tout, cette journée fut une nouvelle belle réussite appréciée de tous.



Journée des anciens

Le traditionnel repas organisé pour les Anciens de notre commune s'est déroulé le dimanche 08 mars. Cinquante cinq convives, anciens et conseillers, ont participé à un excellent repas proposé par le traiteur PICHON-LEROY.



Visite

Le 28 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Eric TRATNER (beau-frère de Fred SALERNO) avec son fils Andrew, venus rendre hommage à John SIMONETTI. Notre interprète locale, Ruth BISHOP, nous accompagnait.



Sortie à Colleville-sur-Mer

Le dimanche 14 juin, belle participation des habitants pour cette journée de mémoire



Méchoui très arrosé

Le 26 juillet, les pluies diluviennes ont fortement perturbées le 40^{ème} anniversaire du traditionnel méchoui. Les intempéries ont eu raison des tentes installées dans la cour de l'école en provoquant leur effondrement. Heureusement, tous les convives ont pu être abrités dans la salle des fêtes où le repas a été servi tant bien que mal. Les membres du comité des fêtes ont fait de leur mieux pour satisfaire tout le monde. Malgré quelques insatisfaits, la journée s'est bien passée, la soirée musicale a été très appréciée et le feu d'artifice a pu être tiré pour la joie de tous.



Course cycliste

Le 12 septembre, nouvelle édition de la course « Serge PACARY » a été organisée par Anthony BLOT avec le concours du vélo club Saint-Lô – Pont-Hébert. Une nouvelle organisation qui a privilégié les enfants en les faisant courir l'après-midi. Encore une très belle réussite.

La course était ouverte aux non-licenciés habitants la commune, malheureusement il n'y a eu qu'un seul participant.

Projets de travaux pour 2016

Pour 2016, la remise en état de la voie communale n°4 «Les Hayes» et du chemin rural n°15 «Le Perron» sera poursuivie. Les estimations faites par les services du conseil départemental s'élèvent à environ 13 200 € TTC pour un enduit bicouche et 38 400 € TTC pour un enrobé.

Dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments recevant du public, nous avons prévu un programme de travaux sur 3 ans.

En 2016, nous commencerons par la salle des fêtes avec la mise en conformité de la rampe d'accès avec une pente 5%, la suppression des escaliers du parking donnant sur la route et la mise en place d'une signalétique conforme aux normes d'accessibilité.

Actuellement, l'estimation que nous avons est d'environ 20 000 € TTC.



Les installations électriques des logements communaux sont vieillissantes et ont besoin d'être mises aux normes. Les estimations s'élèvent entre 5 000 et 7 500 € en fonction des logements. Le nombre de logements rénovés sera arrêté en fonction du budget disponible.

Les structures métalliques des tentes ont subi de gros dégâts fin juillet et sont irrécupérables. Des bâches ayant été achetées, il est prévu de faire fabriquer de nouvelles armatures.

Les équipements de la salle des fêtes doivent toujours être améliorés. Un autre chariot de transport de chaises, des chaises et un four micro-ondes seront inscrits au budget 2016.

Certains arbres du parking de l'église sont plus chétifs que d'autres et perturbent le développement des plus gros. Il a été décidé de faire abattre 4 arbres et de procéder à un nettoyage des arbres restants. Les travaux seront effectués par Nicolas BRIENS.



Les grands rendez-vous ...

- **Recensement** de la population en janvier et février par Marie-Laure DHEROUVILLE
- Le Conseil municipal et le CCAS convient nos aînés le **dimanche 13 mars**, au traditionnel **repas des « cheveux blancs »**.
- **Journée pour les enfants** pendant les **vacances de Pâques**.
- « **12 juin 2016** » commémoration à la stèle de John SIMONETTI et déplacement dans le cadre des « **Fleurs de la mémoire** » au cimetière Américain de Colleville-sur-Mer.
- Course cycliste, **le 10 septembre**.

→ Le comité des fêtes



Foire aux greniers

Encore une belle journée ensoleillée le dimanche 07 juin pour la foire aux greniers. Un peu moins d'exposants que les années précédentes, mais une belle affluence de promeneurs venus admirer les anciennes machines agricoles et applaudir la représentation des majorettes. Une belle journée grâce au dévouement des membres du comité des fêtes et des bénévoles.

Méchoui : Le dimanche 26 juillet, la 40^{ème} édition du méchoui restera dans les mémoires. Des trombes d'eau ont fortement perturbé les festivités. Malgré tout, la fête s'est bien déroulée, le concert de la soirée a été très bien apprécié et le feu d'artifice a pu avoir lieu.



Arbre de Noël

Le 19 décembre, comme toujours grande affluence à la salle des fêtes, où petits et grands ont été captivés par un spectacle musical de grande qualité. Avant l'arrivée du père Noël, chargé de chocolats et de cadeaux.



Les rendez-vous de 2016 à noter

Samedi 02 avril : soirée

Dimanche 31 juillet : méchoui

Samedi 19 novembre : soirée

samedi 17 décembre : arbre de Noël

→ Fit'Energy

Fit'Energy propose, depuis la rentrée de septembre 2015, deux séances complémentaires : le lundi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h00 à 20h30 (spéciale abdos) en plus des séances proposées les lundis et jeudis de 20h30 à 21h30, soit 4 séances par semaine.

Cette année a vu, pour la première fois, une longue absence de l'éducatrice sportive. C'est pourquoi Fit'Energy a jugé nécessaire de proposer un remboursement aux adhérentes pour la période concernée.

Pour plus d'informations, contactez **Céline LELAIDIER** au tél : **02 33 05 66 56**

→ Les anciens combattants

En 2015, notre commune a accueilli les cérémonies du 11 novembre. A cette occasion, Marcel ADAM et Roland MAZELINE ont été décorés pour leur engagement auprès de l'association des anciens combattants.



→ Le « Club de l'amitié »

Retrouvailles ludiques tous les 3^{ème} jeudis de chaque mois de 14h00 à 19h00 à la salle des fêtes.

Contact : Renée DELABROSSE, au n° de téléphone **02 33 57 69 70**



Serge PACCARY*personnage emblématique et sportif de la commune*

Né en 1945 à Hébécrevon dans une famille d'agriculteurs, comme il y en avait tant à l'époque, il connut une enfance comme beaucoup de jeunes de cette génération qui étaient amenés à participer très tôt aux travaux de la ferme.

Il découvrit le goût pour le vélo et la compétition au fil de ses sorties dans les fêtes communales de la région. Chaque fête possédait sa course cycliste.

C'est en 1961, à l'âge de 15 ans qu'il décida de prendre sa première licence au VC Pontois. Il y fit seulement un court passage, puisque, l'année suivante, il signa à Périers Sports. Dès lors, sous la houlette de René WILD et dans le sillage de ses aînés, Raymond DELISLE, Raymond LEBRETON et André GISLARD, il progressa très vite pour atteindre les sommets du cyclisme régional et national. Sous son apparence plutôt timide et sa simplicité, se cachait un garçon volontaire, accrocheur et doué pour le cyclisme. Au fil du temps, il développa de grandes qualités. Impressionnant par sa facilité à pédaler, il était aussi bien bon rouleur que bon grimpeur ou encore bon descendeur. Un seul point faible, la forte chaleur qui lui joua bien souvent de mauvais tours.



S'il ne remporta aucun titre, il participa cependant à de nombreuses épreuves de renom et de haut niveau : Championnats de France amateurs, Maillot des As de Paris Normandie, Maillot des jeunes, Grand prix de France, Grand prix des nations. Il fut aussi présélectionné pour les jeux olympiques de 1968.

Sa plus belle performance et son meilleur souvenir restent la Course de la Paix qu'il disputa en 1968. Sélectionné en équipe de France, il s'installa très rapidement à la 2^{ème} place du classement général. L'équipe ayant été décimée au fil des étapes, il n'avait plus pour finir qu'un seul équipier, Marcel DUCHEMIN.

Face aux meilleures équipes des Pays de l'Est, il dut, lors des dernières étapes, laisser filer quelques uns de ses principaux rivaux. Il termina cependant à une excellente 7^{ème} place de cette grande épreuve internationale disputée dans des conditions climatiques éprouvantes pour les organismes.



Au-delà de ces nombreuses victoires (plus de cinquante) et places d'honneur, il a côtoyé de grands noms du cyclisme tel Luis OCANA, Jean-Pierre DANGUILLAUME, Bernard THEVENET,...

Serge a toujours su transmettre sa passion du cyclisme. C'est lui qui a mis en place les célèbres courses de Saint-Germain, lors de la fête communale du mois de juillet. Il est toujours présent pour encourager et aider les jeunes générations à l'occasion des courses qui ont lieu au mois de septembre.

Un peu d'histoire...

Saint Germain d'Elle...

son passé...et son avenir



Cette manifestation créée en 1985 par une équipe de bénévoles de Moon-sur-Elle, emmenée par Christian POUILLAIN, permet de regrouper toutes les communes de la communauté de l'Elle, ainsi que La Meauffe, Saint-Jean-des-Baisants et Sainte-Marguerite-d'Elle. L'esprit de départ était de faire un grand rassemblement des habitants de la région avec le sport en toile de fond.

En 1985, la première édition s'est déroulée au chef lieu de canton, Saint-Clair-sur-Elle, qui dispose des installations nécessaires pour ce type de manifestation pluridisciplinaire.

C'est ensuite Saint-Georges-Montcocq qui a pris le relais en 1988, commune associée depuis le départ de l'aventure.

En 1991, Cerisy-la-Forêt a relevé le défi et a organisé une grande manifestation sur un site qui s'y prête bien.

Divers éléments (50^{ème} anniversaire du débarquement, élections municipales,...) ont fait que la 4^{ème} édition de 1994 n'a pu être organisée dans son cycle triennal prévu à l'origine.

En 1998, pour la 4^{ème} édition, Cerisy-la-Forêt reprend le flambeau pour une nouvelle organisation des Olympiades. L'esprit de la manifestation a été légèrement transformé pour essayer de faire des épreuves plus ouvertes à tous les participants de tous les âges et de tous les niveaux sportifs et en limitant les risques. Ainsi la course de vélo sur route a été transformée en épreuve de VTT et la crosse québécoise a remplacé le foot. Une épreuve de tir à la corde en mixte a été rajoutée.

Organiser ce type d'épreuve représente une énorme charge de travail pour les communes accueillant les rencontres et nécessite un très gros investissement personnel pour tous les bénévoles. Ceci explique, peut être, que les communes volontaires ne soient pas nombreuses pour reprendre le flambeau.

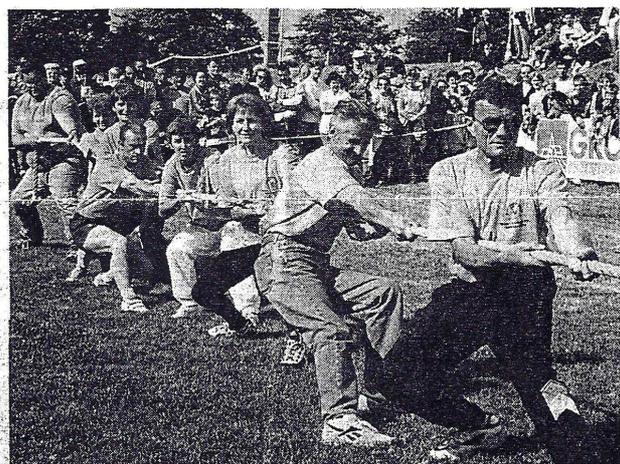


Présentation de l'équipe de St-Germain - Bérigny - Notre Dame



En 2015, aucune commune n'ayant souhaité relever le défi, l'association, en sommeil depuis 1998, a convoqué une assemblée générale de dissolution et afin de répartir les fonds à hauteur de 19 541,54 €. Il a été décidé de faire bénéficier de cette coquette somme les associations de parents d'élèves des communes participantes afin d'acquérir des équipements sportifs et ludiques. La cérémonie de remise des fonds a eu lieu à Moon-sur-Elle le 21 Novembre.

Une belle aventure s'est terminée !!!



Les athlètes de Bérigny, Saint-Germain au tire à la corde. Photo Quesnel

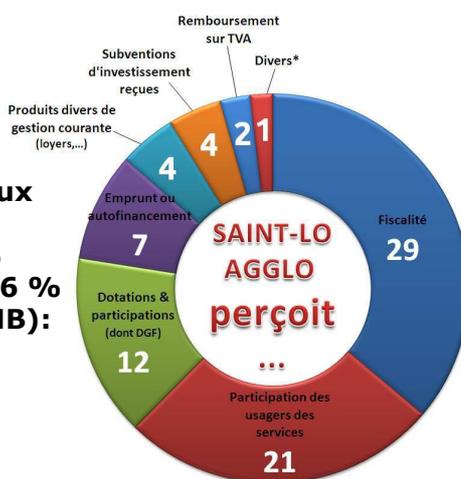




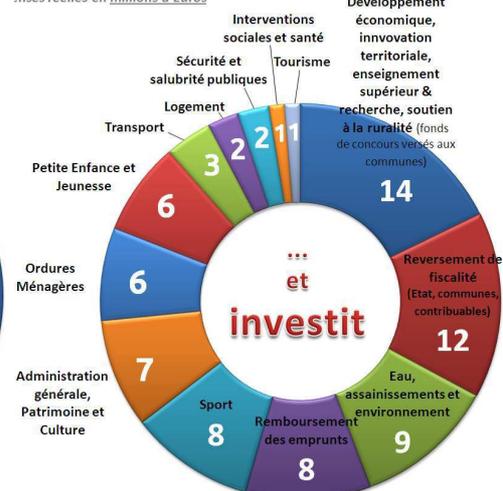


Le budget principal de Saint-Lô Agglo est de 51 917 564 euros soit 115 215 644 euros avec les budgets annexes

Recettes réelles en millions d'Euros



Charges réelles en millions d'Euros



Taux intercommunaux 2015

Saint-Lô Agglo a délibéré et a reconduit les taux intercommunaux de 2014 soit:

- taxe d'habitation (TH): 12.05 %
- taxe sur le foncier bâti (TF): 4.26 %
- taxe sur le foncier non bâti (TFNB): 10.05%
- cotisations foncières des entreprises (CFE): 21.17%

Le technopôle Agglo 21

Pour répondre à ses objectifs en matière de développement, Saint-Lô Agglo s'engage dans la création du technopôle Agglo 21. Deux filières sont visées : l'agro-nutrition-santé et le numérique.

Le technopôle « Agglo 21 » offrira aux porteurs de projets et entrepreneurs une offre de services et d'animation qui s'articulera autour des éléments suivants :

Accompagnement des porteurs de projets (incubateur et pépinière d'entreprises) ;

Veille juridique, technologique et concurrentielle ;

Espaces de télétravail et de « coworking » ;

Organisation d'événements (amphithéâtre, showroom) ;

Laboratoire d'innovation et de prototypage (« fablab ») ;

Permanences de partenaires (organismes consulaires, pôles de compétitivité...) ;

Salles de réunion et de visioconférence.

Le Groupe FIM (institut de formation des CCI de la Manche) a programmé sa venue sur le site du technopôle.

Ces différents services seront localisés au sein de la « Maison du Technopôle », bâtiment en cours de construction et porté par Saint-Lô Agglo.



ACCESSIBILITE

Le conseil communautaire de Saint-Agglo a mis en place un fonds de concours concernant les projets destinés à la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées des équipements communaux recevant du public.

Les bénéficiaires sont les communes rurales dont la population est inférieure ou égale à 2000 habitants. 67 communes sur les 73 composant Saint-Lô Agglo sont concernées.

Une enveloppe maximum de 15 000 euros peut être attribuée par commune sur une période de 5 ans avec un taux maximum 25 % du coût HT des travaux.

ACTALIA a inauguré son nouveau Centre de recherche et développement en sécurité des aliments et innovation sur Saint-Lô le 18 Septembre 2015 en présence des représentants politiques des collectivités territoriales ayant contribué au financement de ce nouvel outil de 2265 m² d'un montant de plus de 7 millions d'euros.

ACTALIA est un centre d'expertise agroalimentaire qui a pour vocation d'accompagner les acteurs de la filière agroalimentaire dans leur processus pour la maîtrise de la qualité et l'innovation.

Actalia est présent sur tout le territoire français avec 12 implantations dont 3 en Normandie (Caen, Villers Bocage et maintenant Saint-Lô)

Cet outil, unique en Europe, ouvert à la recherche publique et privée, offre de nouvelles possibilités pour l'innovation et la qualification des technologies et des procédés de nettoyage-désinfection en agroalimentaire.





Nouvelle usine de traitement de l'eau de Fumichon



EASYBIKE

Easybike, le spécialiste français du vélo à assistance électrique, a inauguré le mardi 24 novembre 2015 une usine de production de vélos à assistance électrique à Saint-Lô.

Cette usine financée par la communauté d'agglomération de Saint-Lô (Manche), assemble les vélos Solex et Matra, marques acquises par Easybike fin 2013 et fin 2014.

L'entreprise qui emploie 70 salariés, 30 à Paris, son siège social et 40 à Saint-Lô, site de production et recherche et développement. EASYBIKE table sur la production de 20 000 vélos électriques en 2016 et 60 000 en 2018.

L'usine a été construite sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération de Saint-Lô pour un montant de 3,9 millions d'euros avec un soutien du département de la Manche de 300 000 euros. Easybike occupe les locaux dans le cadre d'un contrat de crédit-bail avec Saint-Lô Agglo et insiste sur le caractère "exemplaire" de ce partenariat public-privé.



ORDURES MENAGERES

Depuis la création au 1er janvier 2014, 2 modes de financement de l'enlèvement des ordures ménagères existent sur le territoire de Saint-Lô Agglo:

- Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

En 2015, le conseil communautaire a décidé d'uniformiser la situation sur l'ensemble du territoire de Saint-Lô Agglo et ainsi pouvoir appliquer des taux, des montants et des exonérations.

L'instauration de la TEOM a été adoptée et sera applicable au 1er janvier 2016.

En parallèle, un audit est mené par le cabinet INDIGO, portant sur l'étude de scénario d'harmonisation des services de collecte des déchets de Saint-Lô Agglo. Cet audit permettra de déterminer les modalités de mise en place de la TEOM ainsi que les taux de fiscalité qui seront appliqués sur le territoire pour l'année 2016.

KIOSK-AGGLO

La carte KIOSKAGGLO est destinée aux habitants de Saint-Lô Agglo âgés de 3 à 25 ans. Elle permet d'obtenir des réductions allant jusqu'à 65 euros sur les activités culturelles (concert, cinéma, adhésion activité musicale,...) et sportives (adhésion activités sportives associatives ou scolaires, piscine,...) et chez de nombreux commerçants. La carte d'un coût de 10 euros (ou 5 euros avec le dispositif cart'@too du Conseil Régional réservé aux 15 - 25 ans) est disponible dans une dizaine de points de vente de l'agglo (mairie et médiathèque). La liste est disponible sur le site internet de KIOSKAGGLO.

Communauté d'agglomération

101, Rue Alexis de Tocqueville
CS 43708 - 50008 - SAINT-LO CEDEX
tel : 02 14 29 00 00 - fax : 02 14 29 00 09

www.saint-lo-agglo.fr

Elagage et entretien en bordure des voies communales

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai d'un mois.

En bordure des voies départementales, il est rappelé aux propriétaires riverains et à leurs représentants que le règlement de voirie départementale s'applique. Ce règlement régit les plantations, la hauteur des haies vives, l'élagage et l'abattage des arbres le long du domaine public départemental.

Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure.

Les infractions pourront être constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

La commune possède de magnifiques chemins, entretenons les pour le plaisir de tous et avoir le bonheur de se promener sur notre territoire.

UN PEU DE CIVISME ET DE SAVOIR VIVRE

Aidez-nous à préserver l'environnement en triant vos déchets

Nous vous rappelons que des containers pour le tri sélectif, sont disponibles dans le bourg de Saint Germain d'Elle (rue Simonetti). Il est important de respecter cet espace de tri, et de ne pas encombrer le sol par des objets ou déchets trop volumineux ou dangereux (*grands morceaux de verre brisé, grands cartons....*) mais également de respecter les horaires de dépôts de vos déchets (*éviter les bouteilles de verre la nuit par exemple*), pensez aux familles tout près. Une liste des déchetteries est disponible en mairie.

Aidez-nous à préserver le bon état de nos routes et chemins

La présence de boue sur les chaussées constitue un danger et favorise les accidents de circulation. Une signalisation adaptée visant à mettre en garde les usagers doit donc être mise en place.

Le fait de laisser écouler ou de répandre, sur les voies publiques, des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public, est puni d'une amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (art. R 116-2 du code de la voirie routière). Si l'exploitant ou le transporteur est connu, il est possible de verbaliser. Par ailleurs, sa responsabilité peut être engagée sur la base des articles 1382 et 1383 du code civil.

Un petit nettoyage vaut mieux qu'un gros accident...